

NOM :

Prénom :

Inscription en classe de 2<sup>nd</sup>e



Lycée Général Ferdinand Fabre  
Boulevard Jean Moulin  
34600 Bédarieux

Tel 04 67 23 30 60  
Fax 04 67 23 33 81

**Fiche de renseignements  
Année scolaire 2024-2025**



# CLASSE DE SECONDE

NOM :

Prénom :

Sexe : F  M

Nationalité :

Né(e) le : ... / ... / .... À : Département :

Numéro de téléphone de l'élève : .....

Courriel de l'élève : .....@.....

Régime :  Externe  Demi-pensionnaire :  3 jours  4 jours  5 jours

## SCOLARITÉ DE L'ANNEE PRECEDENTE (2023-2024)

Etablissement :

Classe :

Département :

Commune :

NOM :

Prénom :

Inscription en classe de 2<sup>nd</sup>e

## INFORMATIONS RESPONSABLES

### **RESPONSABLE LEGAL 1 – FINANCIER**

Père                                       Mère                                       Autre : Préciser :

Enfant placé hors du milieu familial :

**NOM :**

**Prénom:**

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Portable :

Courriel (indispensable pour les bulletins scolaires) : .....@.....

Nombre d'enfants à charge : .....

Profession.....      En activité :  oui     non

### **RESPONSABLE LEGAL 2 (NE PEUT ETRE AUTRE QUE LE PERE OU LA MERE)**

Père                                       Mère

Je suis sans connaissance de l'adresse du parent 2                       2eme parent décédé

Enfant placé hors du milieu familial :

**NOM :** .....

**Prénom:** .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone domicile : .....

Portable : .....

Courriel (indispensable pour les bulletins scolaires) : .....@.....

Nombre d'enfants à charge : .....

Profession.....      En activité :  oui     non

**Indiquez les frères et sœurs scolarisés (primaire, collège, lycée...) :**

NOM	Prénom	Établissement	Commune	Classe

NOM :

Prénom :

Inscription en classe de 2<sup>nd</sup>e

## SCOLARITE 2024-2025

### Choix des langues

LVA : Anglais

LVB :  Espagnol  Allemand  Autre : Précisez (enseignement par le CNED, à la charge de la famille) : .....

### Sections et Enseignements facultatifs (*un seul enseignement facultatif possible*)

- Santé et Social (*uniquement en classe de seconde*)
- Latin (*sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits*)
- Arts Plastiques
- Atelier Théâtre (*sous réserve de places disponibles, non évalué pour le baccalauréat*)
- Atelier Musique (*sous réserve de places disponibles, non évalué pour le baccalauréat*)

**Toute inscription à une option facultative la rend obligatoire pour toute l'année.**

Les élèves qui choisissent les options arts plastiques, latin ou les ateliers théâtre et musique seront automatiquement intégrés au groupe du Parcours Culture. Les modalités de ce parcours culture sont détaillés dans la note ci-jointe.

**N.B** : Section DNL SELO (Sections Européennes ou Langues Orientales) Anglais débute en classe de Première

### INTERNAT

Demande d'internat effectuée auprès du lycée Fernand Léger

### **CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION (PRESELECTION AU MOIS DE MAI)**

Activités Physiques de Pleine Nature

Fait à : .....

Le : .. /.. /....

Signature :

## INFORMATIONS GENERALES

### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Exéat de l'établissement d'origine (si changement d'établissement)
- 3 bulletins trimestriels de l'année 2023-2024
- Photocopies de la carte d'identité de l'élève et du livret de famille
- Éventuellement photocopie de la décision de justice désignant la personne ayant la garde de l'enfant mineur
- Une photo d'identité récente, portant le nom de l'élève au dos
- Notification d'affectation en classe de 2nde
- Fiche urgence (si nouvel élève ou changement de situation)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Justificatif de la demande de la Carte Jeune (Région)
- Facultatif : Chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens \*

### MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement aux élèves par la Région Occitanie pour l'année scolaire. Un contrat avec la Région, lors du prêt des manuels, est établi à la rentrée. Les livres sont rendus en fin d'année.

### \*MAISON DES LYCEENS

Pour une participation volontaire à **la Maison des Lycéens**, merci de joindre un chèque de 5 euros à l'ordre de « MDL de la Cité Mixte Ferdinand Fabre ».

La Maison Des Lycéens (M.D.L.) est une association à but non lucratif de type loi 1901. Elle est hébergée dans le lycée et a pour objectif le développement et le soutien de projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Elle est organisée, animée et gérée par les élèves (conseillés par des adultes volontaires). Grâce à cette participation, les élèves élus au CVL et à la MDL ont pu, à titre d'exemple, organiser un bal des Terminales en 2023 et 2024.

## GROUPE CULTURE 2024-2025

Ce dispositif regroupera les élèves de 2nde ayant choisi de prendre une des options artistiques suivantes :

-Latin

-Arts plastiques

-Théâtre

-Musique

Intervenants : Madame Palomares, Madame Zilyte, Madame Roblès, Madame Lunel et Monsieur Brunetti

### Objectifs :

- intégrer les élèves de seconde dans un parcours culturel afin de leur donner les outils nécessaires pour réussir au lycée et pour le post-bac
- travailler en partenariat avec les acteurs culturels du bassin bédaricien et héraultais ( cinéma, théâtre, musée)

### Description et modalités

L'élève qui s'inscrit à **une option artistique culturelle** se verra proposer des activités autour de la lecture, du cinéma, du théâtre et également de l'art :

- 1 sortie au cinéma facultative une fois par mois en soirée en fonction des horaires et des sorties des films, et gratuite grâce au pass culture individuel.
- 5 sorties au théâtre dans l'année en soirée au prix de 20 euros environ par l'intermédiaire d'un abonnement proposé par Madame Lunel.
- des sélections de livres et de DVD en collaboration avec le CDI pour qu'ils puissent partager leurs coups de cœur, et présenter des livres aux autres élèves lors de rencontres par exemple entre les quatre options
- une initiation aux autres options

Afin que le groupe fonctionne et que les élèves acquièrent un véritable bagage culturel, il sera demandé aux élèves et à leurs parents un engagement tout au long de l'année en participant activement à ce groupe culture aussi bien en cours que lors des différentes activités proposées.

**Fiche d'urgence:** (document non confidentiel, à remplir par les familles pour l'infirmière de l'établissement)

**Identite de l'élève:**

NOM:

Prénom:

Date et lieu de naissance:

Classe:

**Responsable légal:**

NOM:

Prénom:

Adresse:

Téléphone du domicile:

Portable:

**Autres personnes à contacter:**

NOM	Prénom	Téléphone	Lien de parenté

**Médecin traitant:**

NOM:

Téléphone:

**Informations complémentaires très importantes:**

**Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ou des allergies à signaler ?** (asthme, diabète, allergie à un médicament ou alimentaire, etc...) **oui non**

**Lesquels ?**

**Prend-il un traitement ?** (dans ce cas là, le traitement et l'ordonnance devront être amenés à l'infirmière. Aucun traitement ne doit être géré par l'élève seul) **oui non**

**Lequel ?**

Joindre une photocopie du carnet de vaccination , ou compléter les informations ci-dessous:

Date du dernier rappel D.T.Polio:

Autres vaccins:

NOM DU VACCIN	DATE DE VACCINATION

**Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement. Vous pouvez aussi venir rencontrer l'infirmière (sur RDV de préférence). Merci**

***Aux parents, d'un enfant entrant en classe de SECONDE en septembre 2024.***

Tout lycéen, qu'il envisage des études générales ou technologiques, doit posséder une calculatrice graphique et programmable (*en langage Python*).

Il existe plusieurs marques et plusieurs modèles, mais pour des raisons pédagogiques il est préférable que tous les élèves possèdent la même calculatrice.

Les professeurs de mathématiques de Bédarieux ont fait leur choix : « **Numworks** ».

Une commande groupée sera mise en place à la rentrée de septembre (*ce qui réduira le prix d'achat : -10%*).

Donc, pour l'instant vous n'achetez pas de calculatrice, mais vous prévoyez que, durant la semaine de la rentrée, il faudra faire une commande sur internet d'un montant d'environ 75 € (*sous réserve que les prix n'évoluent pas d'ici là*).

L'équipe des professeurs de  
mathématiques de Bédarieux.

## INFORMATIONS RESTAURATION ET AIDES SOCIALES :



### **Si votre enfant fréquente la demi-pension :**

#### **Facturation**

Vous recevrez en début de trimestre la facture que vous pourrez régler par les moyens suivants :

- Espèces auprès de l'agence comptable
- Chèque
- Virement bancaire
- Paiement en ligne par Carte bleue par le portail Scolarité Services avec un code EDUCONNECT.

#### **Conditions changement de régime de cantine (fréquentation du restaurant scolaire)**

Le changement de régime se fait à chaque changement de trimestre par écrit avec signature des responsables auprès du service intendance.

Trimestre 1 : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2024

Trimestre 2 : du 01 janvier au 31 mars 2025

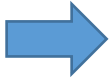
Trimestre 3 : du 01 avril au 04 juillet 2025

#### **Conditions de remise d'ordre (réduction du tarifs)**

Les conditions de remises d'ordre sont fixées par l'arrêté du conseil départemental du 29 octobre 2009.

- 5 jours de maladie avec certificat médical
- Sorties pédagogiques obligatoires
- Voyages scolaires
- Stage en entreprise ou d'immersion
- Jours de grève avec fermeture du restaurant
- Jours de fermeture de la restauration sur décision du chef d'établissement.





**Si vous souhaitez demander une aide, plusieurs dispositifs existent (sous conditions de ressources) :**

**1 – Les Bourses**

- Nouveauté rentrée 2024/2025

L'étude automatique du droit à la bourse : Avec votre consentement, l'établissement pourra récupérer vos données fiscales et étudier directement vos droits. Vous aurez plus de renseignements dès la rentrée.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette nouvelle procédure, Vous pourrez toujours déposer votre demande du **1<sup>er</sup> septembre 2024 au 17 octobre 2024**:

- En ligne via le portail « Scolarité Services ».

Rappel : pour un renouvellement automatique de votre demande, pensez à cocher la case : « récupération automatique des données fiscales ».

- Sur formulaire papier à déposer à l'intendance.

Infos et simulateur de calcul déjà disponibles sur le site :

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Le service intendance pourra vous aider pour cette démarche.

**2– L'aide aux repas attribuée aux foyers non imposables par le conseil Régional**

Les dossiers papier peuvent être retirés dès la rentrée à l'intendance.

**3 - Les Fonds sociaux attribués directement par le lycée (cantine-voyage)**

Les dossiers papier peuvent être retirés dès la rentrée soit à l'intendance soit auprès de l'assistance social

